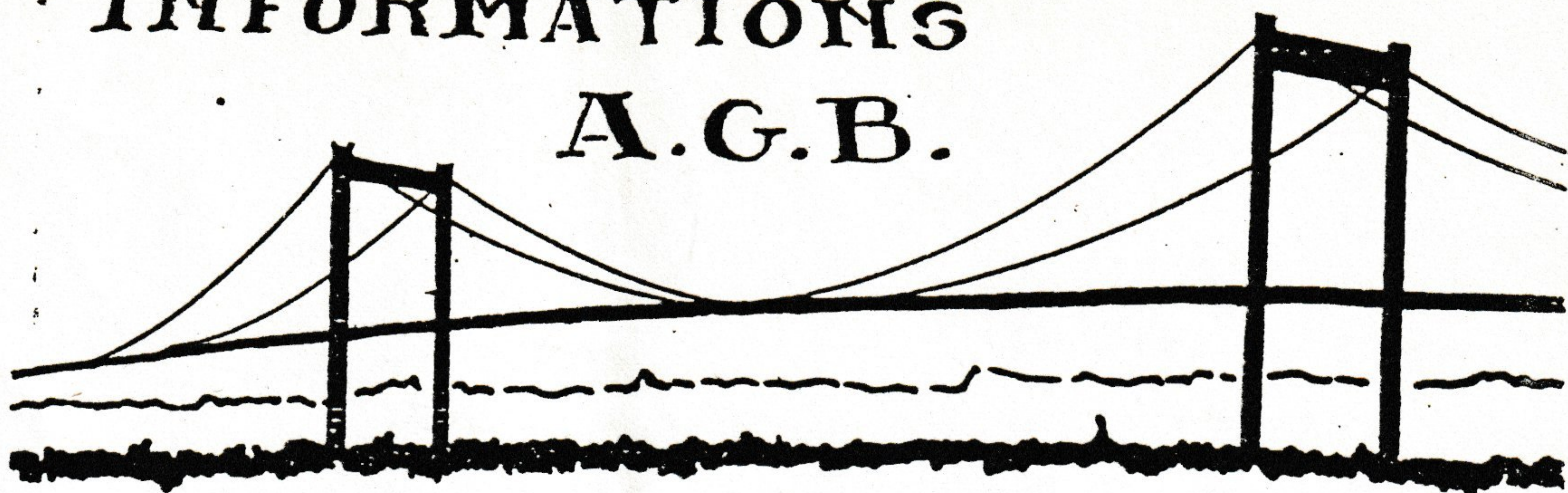


INFORMATIONS A.G.B.



"Amitiés Généalogiques Bordelaises"

SEPTEMBRE 1987

N° 14



BORDEAUX - Cours du Chapeau Rouge. il y a moins de 100 ans !!!

A.G.B. 2 Rue Paul Bert 33000 Bordeaux

Rédaction: M^r Maurice Robert

Association loi de 1901 - N° 13953

SOMMAIRE

| | |
|---|--------------|
| - LE mot du Président | 1 |
| - Réunion de séance de travail de paléographie | 2 |
| - REPAS | 2 |
| - ASSEMBLEE INFORMELLE | 2 |
| - SORTIE TOURISTIQUE EN PERIGORD - AGENAIS | 3 et 4 |
| - COMPTE RENDU de la sortie de "LA VALLE DU DROPT.. | 6 et 7 |
| - COMPTE RENDU du 9e Confrès National de Généalogie de NANCY | 8 et 9 |
| - Quelques questions sur la vie de l' A.G.B. .. | 10 et 11 |
| - Cours de généalogie de l'Université | 11 |
| - TROIS MILLE FAMILLES " TRA" | 12 - 13 - 14 |
| - quelques particularités de BORDEAUX | 15 |
| - Nous sommes tous cousins | 16 |
| - Savez-vous que | 17 |
| - Le coin du poète | 18 |
| - Transcription des actes paroissiaux | 19 et 20 |
| - Communes transcrites | 21 et 22 |

LE MOT DU PRESIDENT

Vous voici de retour de vacances.

Avez-vous fait provision de soleil, d'air pur, d'images pour cet hiver et d'informations vous permettant de poursuivre utilement vos recherches ?

Pour beaucoup d'entre nous, en effet, les vacances d'été sont, en grande partie, l'occasion de nous rendre dans quelque département éloigné et d'y rechercher, avec fébrilité, les documents auxquels nous avons songé durant des mois.

Je souhaite donc que votre impatience n'ait pas été vaine et que votre travail de mise à jour soit passionnant.

Mais, avez-vous pensé à votre Association ? Avez-vous glané des informations qui puissent être mises à la disposition des collègues ?

Les colonnes du Bulletin vous sont couvertes.

Envoyez-nous les renseignements à diffuser et nous le ferons avec d'autant plus de plaisir que vous aurez contribué à notre enrichissement commun.

C'est un courant nécessaire, pour la vie d'une Association, que le départ des uns et l'arrivée des autres, renouvelant ainsi les contacts, les rendant toujours plus attrayants et donnant à des yeux "neufs" la possibilité de nous juger et, par des critiques, de nous permettre d'aller de l'avant.

L'A.G.B. ne doit pas être le fait de quelques uns, mais l'affaire de tous, unis dans un effort librement consenti, accepté et voulu.

J'attends toujours beaucoup de nos assemblées informelles qui sont bien faites pour vous donner envie de vous exprimer.

Alors, venez ! Pensez aussi que les permanences sont tenues à votre intention et que notre bibliothèque vous offre chaque mois de nouveaux titres d'ouvrages qui n'attendent de vous que d'être consultés.

En reprenant vos activités, reprenez le chemin de l'A.G.B.

Pierre DUPOUY

JOURNEE DU 24 SEPTEMBRE 1987

PALEOGRAPHIE.

Nous vous rappelons que la première séance de paléographie de l'A.G.B. est fixée au jeudi 24 Septembre 1987 à 10 Heures à l'ATHENEE MUNICIPAL.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette séance de travail qui sera suivi, si vous le désirez, d'un repas pris en commun et qui précèdera l'assemblée informelle.

REPAS.

Pour ceux qui n'assisteraient pas aux séances de paléographie, le rendez-vous est prévu :

- soit dans le hall de l'Athénée à MIDI.
- soit directement au restaurant "LA TENAREZE" 18, Place du Parlement, à MIDI TRENTE au plus tard.

Prière de se faire inscrire par téléphone

- à Monsieur LABARRE (56.02.32.12)
- à Madame ROUX (56.08.87.25) avant le 22 Septembre 1987.

Le prix du repas reste fixé à 75 Francs.

ASSEMBLEE INFORMELLE DU 24 Septembre.

A la lecture du n° 13 du Bulletin, en juin dernier, vous avez appris qu'une Assemblée informelle aurait lieu à l'Athénée Municipal, le JEUDI 24 SEPTEMBRE 1987 à 14 H.30.

Je ne crois pas inutile de vous le rappeler car bien des jours - et des jours de vacances - se sont écoulés depuis cette annonce.

Comme chaque fois, un repas précèdera cette réunion.

Pensez aux questions que vous aimeriez voir traiter à cette occasion et soyez bien persuadé que c'est en toute amitié que les discussions s'instaureront entre nous.

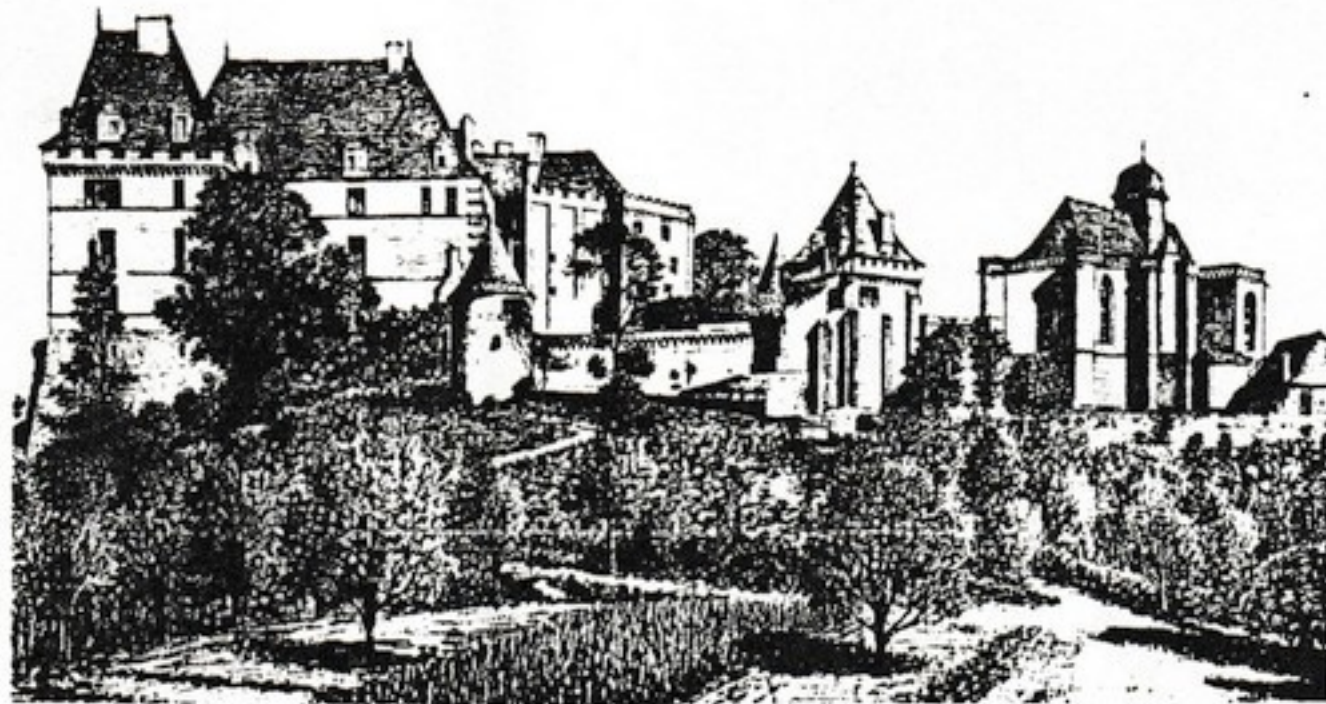
Merci de votre présence qui manifestera l'intérêt que vous portez à la vie de l' A.G.B.

- - - - -

CIRCUIT TOURISTIQUE DU 1er OCTOBRE 1987.

En PERIGORD - AGENAIS, voyage autour de BIRON - villages et Bastides de 1029 à nos jours.

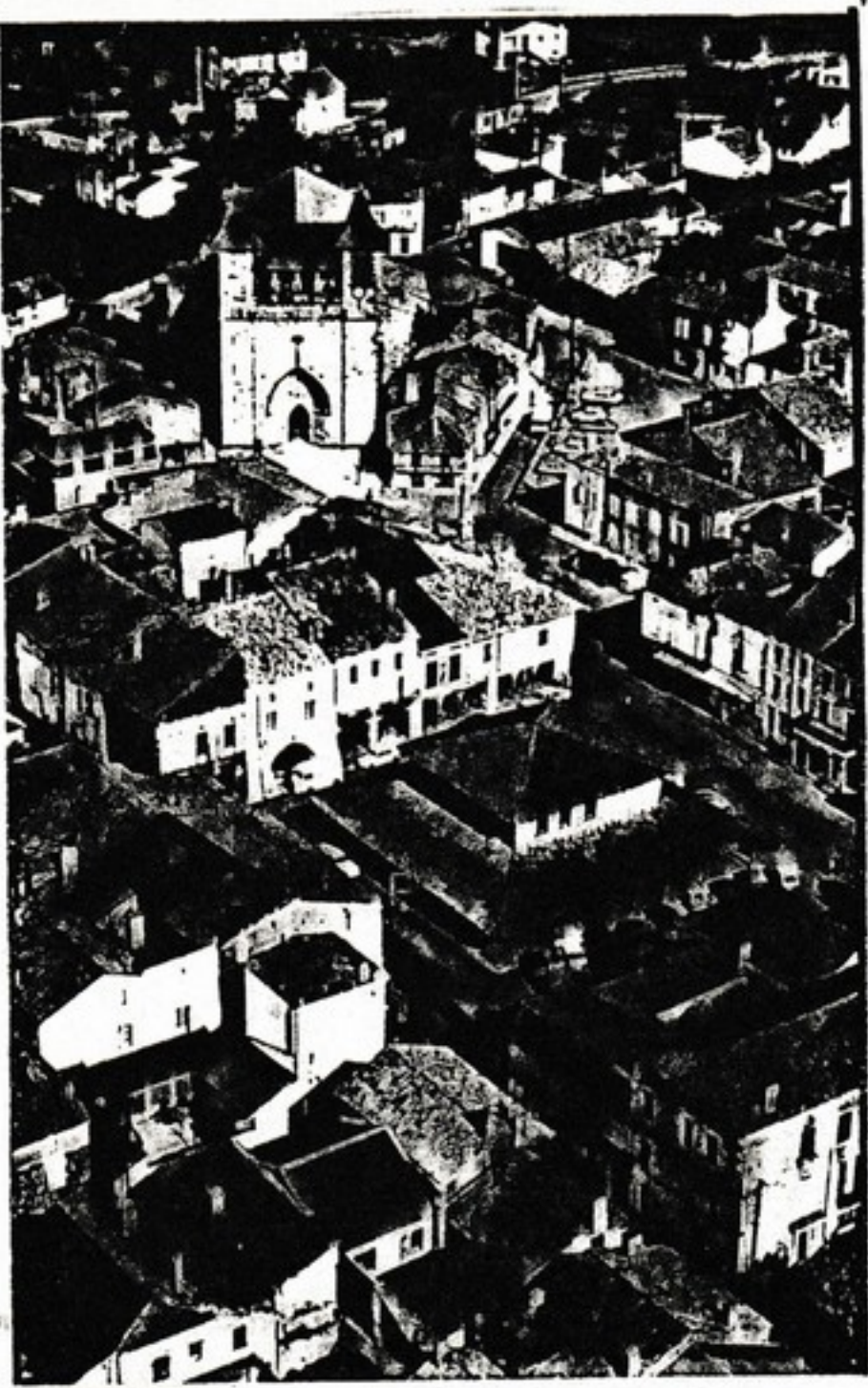
Le point fort du circuit que nous vous proposons est BIRON, sans lequel aucun des sites proposés n'existerait.



BIRON. Une des quatre baronnies du Périgord, masse imposante sur sa colline dominant les confins du Périgord et de l'Agenais.

En 1029, Gontaut un des grands féodaux de Gascogne, marie sa fille unique à BIRON un des quatre grands seigneurs du Périgord.

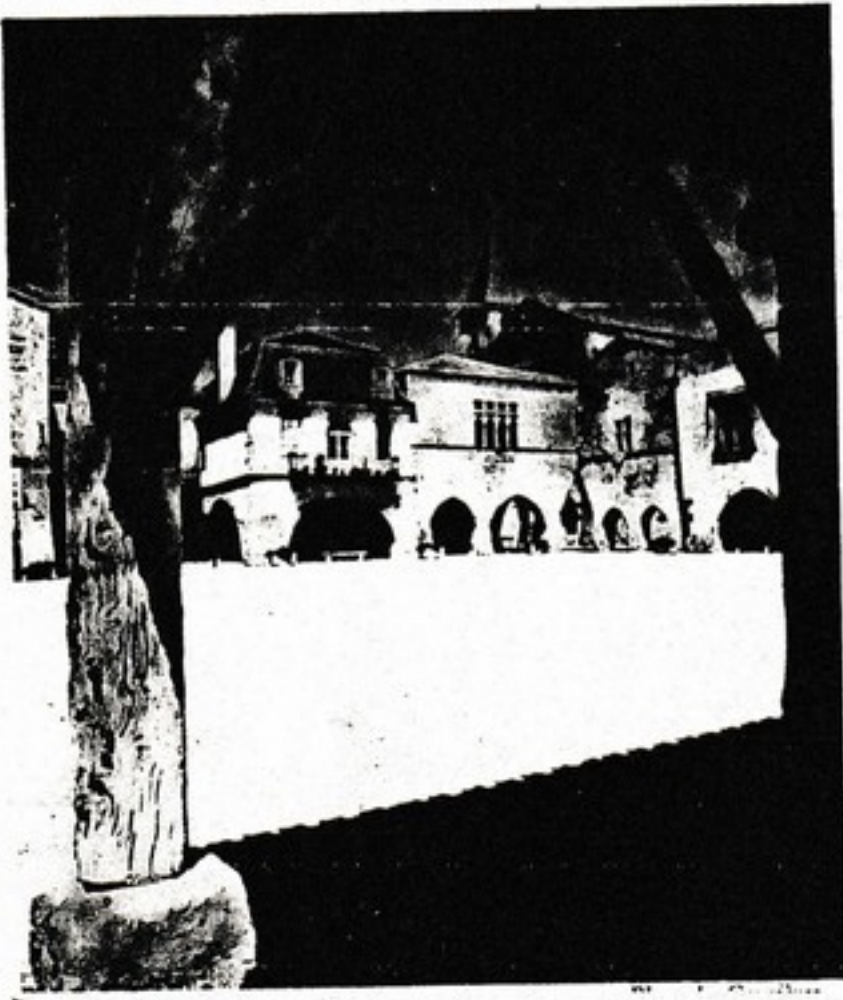
Pendant mille ans les GONTAUT-BIRON, Ducs et Pairs, Maréchaux et Amiraux, Ambassadeurs et Gouverneurs dominèrent l'histoire de l'Aquitaine et firent partie de l'Histoire de France, des premières croisades aux Albigeois, de la Guerre de cent ans à la Renaissance, de Henri IV à la Révolution

VILLEREAU - BASTIDE FRANCAISE

La Croisade des Albigeois sévit avec la rigueur que l'on sait.

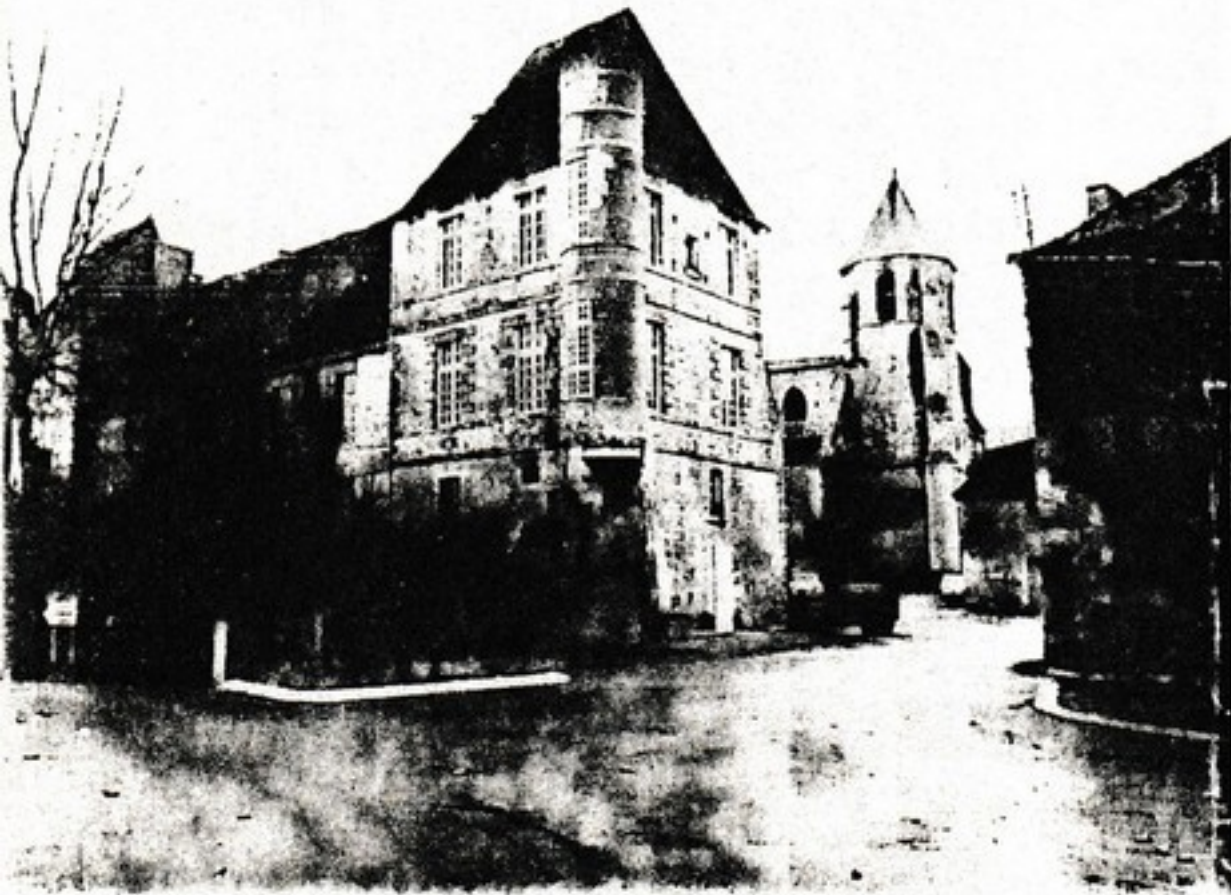
En 1269 en accord avec Gaston de GONTAUT BIRON, Alphonse de POITIERS frère de SAINT LOUIS décide d'établir une bastide (ville fortifiée) en un lieu dominant la vallée du DROPT.

C'est une des plus belles bastides françaises.

MONPAZIER - Bastide Anglaise

En 1284, le 7 Janvier sous le règne de Philippe le Bel, Pierre de GONTAUT, Seigneur et Baron de Biron, donna au roi d'Angleterre Edouard 1er, une de ses propriétés pour y édifier une bastide afin de renforcer ses positions sur la frontière de ses possessions en Guyenne.

Messire Jean de GRAILLY, Sénéchal du Roi Edouard 1er, accepta alors au nom de sa Majesté un paréage entre le roi d'Angleterre et BIRON.

ISSIGEAC - Village médiéval

Le plus ancien bourg des Confins du Périgord et de l'Agenais.

A la fin du XVe Siècle Armand de GONTAUT BIRON construisit l'Eglise actuelle.

Le château des Evêques est un présent des évêques de SARIAT qui y passaient leurs vacances (Milieu XVII^e)

Départ de BORDEAUX - Allées d'Orléans 8 Heures.

par LIBOURNE - CASTILLON - SAINTE FOY LA GRANDE -
LES VIGNOBLES DE MONBAZILLAC - ISSIGEAC - MONPAZIER -

Déjeuner à BIRON - Visite commentée du Château de BIRON

puis VILLEREAL et selon l'heure arrêt au Château de MONBAZILLAC -

retour BORDEAUX aux environs de 20 Heures.

Les visites de MONPAZIER et de BIRON seront guidées. Pour ISSIGEAC et VILLEREAL des documents seront fournis.

MENU DU REPAS : TOURRAIN -
CRUDITES
RIZ DE VEAU
ROTI ou CONFIT DE POULE
POMMES PERSILLEES -
FROMAGE
DESSERT.

Prix de la journée : 150 Francs (transport + repas + guide).

Bulletin de réservation à retourner :

- soit au siège de l' A.G.B. 2, rue Paul Bert à BORDEAUX.
- soit à Mr LABARRE 170, Rue Pasteur 33200 BORDEAUX CAUDERAN
Tél 56.02.32.12
- soit à Mme ROUX, 130, Avenue Général de Gaulle 33200 BORDEAUX
Tél 56.08.27.85

NOM s'inscrit pour la sortie du 1er
Octobre.

pour personnes 150,00 x =

Les personnes qui auraient des difficultés à se rendre Allées d'Orléans et dont le domicile se situerait sur le trajet exact du car, pourraient être prises à des endroits précis à déterminer avec Monsieur LABARRE et Mme ROUX.

UNE TRES AGREABLE BALADE LE 25 JUIN 1987

"LA VALLEE DU DROPT"

Cette sortie a eu un réel succès puisque nous étions 48 membres de l'A.G.B. à prendre le départ, le 25 juin dernier, à 8 heures, devant l'Office du Tourisme, allées d'Orléans à Bordeaux.

La journée avait été organisée par notre responsable des loisirs, Pierre Labarre, avec l'aide de l'Office du Tourisme, et la jeune guide chargée de nous piloter avait très consciencieusement préparé ses interventions.

Elle nous parle d'abord de la rivière qui s'orthographe tantôt "Dropt", tantôt "Drot", qui prend sa source près de Monpazier, en Dordogne, et se jette dans la Garonne entre Castets-en-Dorthe et La Réole. Elle a, pendant très longtemps, été navigable - son cours comportait vingt écluses - mais l'arrivée du chemin de fer a peu à peu entraîné son déclin et la navigation a complètement cessé en 1914.

Le premier arrêt a lieu au Moulin de Bagas construit vers 1310-1320. Il s'agit d'un moulin fortifié qui a été ensuite remanié mais dont l'architecture est très intéressante avec ses quatre tours d'angle. C'était un moulin banal, à farine.

Le second arrêt a lieu à Loubens pour voir un moulin-digue du 16e siècle mais dont certaines parties sont bien antérieures puisqu'elles dateraient du 11e siècle.

Nous y sommes reçus par le propriétaire qui nous fait visiter ce site extrêmement agréable car on y trouve eau, verdure, fleurs, maison d'habitation du 18e siècle et le moulin-digue. Il nous raconte l'histoire de ce moulin et nous y fait pénétrer pour voir l'emplacement des roues à palettes qui le faisaient fonctionner en recevant l'eau du Dropt. Il s'agissait, là aussi, d'un moulin à farine mais des adjonctions lui permettaient de servir de foulon pour les draps.

La digue comporte deux étages pour l'évacuation des eaux lors des crues du Dropt. Les derniers remaniements ont été faits en 1824 puis en 1840.

Dans le car, avant l'arrêt suivant, notre guide nous rappelle ce qu'étaient les villes dites "bastides", les unes d'origine anglaise, les autres d'origine française et nous indique que nous sommes en pays de "gavacheries" peuplés à l'époque par les "gavaches", immigrés des régions voisines, appelés par les seigneurs pour défricher et exploiter les terres entourant les bastides. Bien des noms de communes et de lieux-dits rappellent ces gavaches.

A Roquebrune nous nous arrêtons un instant pour voir la Commanderie du 12e siècle, tenue par l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et qui comportait une chapelle et une maladrerie pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

Le circuit nous fait ensuite passer devant les châteaux de Cazes, du 14e siècle, et de Saint-Sulpice de Guilleragues, des 14e et 16e siècles.

Le dernier arrêt de la matinée a lieu à la bastide de Monségur, créée par Eléonore de Provence, reine d'Angleterre, en 1305. Nous y voyons la place, entourée d'arcades, avec sa halle au centre, puis nous suivons l'étroite et pittoresque rue du Soleil, bordée de maisons anciennes ; mais les remparts et les quatre portes ont disparu au 19e siècle.

Avant d'arriver à Eymet, notre guide nous indique les ressources agricoles de la région: polyculture, tabac, vin des côtes de Duras et prune d'ente cultivée depuis 1500 puisque cette prune a été introduite par les croisés de retour du Proche-Orient.

L'arrêt pour le déjeuner à Eymet est le bienvenu, d'autant plus que le menu satisfait tout le monde.

Après un coup d'oeil au château, nous reprenons le car et passons à La Sauvetat-du-Dropt et Moustier. Puis arrêt à Allemans-du-Dropt pour voir, dans l'église d'origine carolingienne, des fresques datant des 15e et 16e siècles et dont quelques unes ont été restaurées il y a une vingtaine d'années.

Dans cette commune on trouve également un beau pigeonnier très intéressant, édifié sur sept colonnes portant chacune à son sommet "lou capet", sorte de champignon destiné à stopper la montée des rats attirés par le grain et les pigeons.

A Monteton, nous visitons l'église, très ancienne, et admirons le panorama extrêmement étendu sur la plaine du Lot-et-Garonne où l'on peut, paraît-il, repérer treize clochers.

A Duras, nous admirons, depuis la cour qui le précède, l'élégante façade du château fin Louis XIII/début Louis XIV avec son escalier en fer à cheval.

Notre dernière visite sera pour l'abbaye bénédictine de Saint-Ferme, créée au 11e siècle, remaniée au 13e siècle, à la façade fortifiée. L'intérieur de l'église romane est très soigné, chapiteaux et bandeaux sculptés, chevet.

A vingt heures, comme prévu, nous étions de retour à Bordeaux, tous ravis de cette bonne journée favorisée également par un temps agréable.

Merci à l'A.G.B. et à Pierre Labarre pour cette heureuse initiative qui, nous l'espérons, ne sera pas la seule.

du

9ème Congrès National de Généalogie
de NANCY - du 3,4 & 5 Juillet 1987

Après la réception présidée par M. André ROSSINOT ministre et maire de Nancy , dans le grand hall de l'hotel de ville de ville , le 9ème congrès fut déclaré ouvert . Un buffet nous attendait dans les grands salons , et plus tard , un spectacle son et lumière eut pour cadre la prestigieuse place Stanislas . Les conférences et les expositions eurent lieu à la maison de l'Asnée , vaste séminaire de style 1900 , situé dans un très beau parc à l'écart de la ville .

Le premier atelier choisi fut "les archives de l'Armée de Terre" de Mr REVEILLEZ . Celui-ci nous apprit qu'il existe un contrôle des troupes depuis le 2 Juillet 1716 , conservé à Vincennes qui avait alors pour objectif de dénombrer les hommes avec leurs lieux d'origine . Sur ce contrôle est mentionné : le prénom , le nom , le surnom (qui est parfois devenu le patronyme) , la filiation , le lieu de naissance , l'âge et le signalement . Mais pour retrouver les soldats , il faut obligatoirement connaître le nom du régiment (ouvrages de M. CORVISIER en 4 volumes qui donnent le nom des capitaines) , et il faut attendre 1786 pour que des tables soient dressées . A partir de la Révolution , le contrôle des troupes indiquera la date exacte de naissance des soldats , et les régiments de volontaires seront départementalisés . Sous l'Empire les registres sont très détaillés , ils s'arrêteront vers 1870 . A cette époque ce sont les registres matricules de recrutement qui les remplaceront (série R des Archives Départementales) . Pour les invalides , le contrôle remonte à Louis XIV , mais il n'y a pas de table , si toutefois on trouve le soldat , toute sa carrière y est retracée .

Pour la Légion d'Honneur , les documents sont aux Archives Nationales , tous les états de services y sont mentionnés ainsi que le nom de l'épouse et des enfants s'il y en a .

A Vincennes , on retrouve , dans la série XQ , le nom des soldats que l'on récompensait et pour lesquels on fabriquait spécialement un fusil . Ces fusils sont appelés "Armes d'Honneur" et le nom du soldat est gravé sur le canon .

Il y a également à Vincennes , les archives concernant les gendarmes . Pour conclure sachez que les protestants n'avaient pas droit à la médaille de St Louis et qu'ils ne pouvaient pas rentrer aux Invalides , on leur decernait toutefois le mérite militaire .

Le 2ème atelier fut animé par M. le Professeur DUPAQUIER qui nous parla de la généalogie historique et de l'enquête TRA. Il nous montra que la démographie historique a pour but de mieux connaître le peuple français . Il existe pour beaucoup de villages ou de villes , des monographies qui nous renseignent plutôt sur les comportements , leur insuffisance vient du fait qu'elles ne retracent pas l'histoire sociale . C'est pour cela que l'on a recours à la généalogie où le mariage est fondamental (âge des époux , écart d'âge entre les époux , aspect du remariage , sa fréquence) . Mais si nous pratiquons la généalogie ascendante , nous ne disposons que de très peu de couples pour le 19ème et le 20ème siècle . Au contraire en pratiquant la généalogie descendante , ce sera le contraire qui se produira mais avec , très vite , un fort pourcentage de branches mortes , nous descendons en réalité des familles les plus fécondes . L'enquête TRA se poursuit donc , mais M. le Professeur DUPAQUIER a insisté sur le fait que la généalogie pouvait être employée à des fins scientifiques et qu'elle acquerrait ainsi ses lettres de noblesse .

L'après midi commença par l'atelier de paléographie où il y eut beaucoup de contre-temps . les fenestres étant sans volet , ni occultation quelconque , les projections de diapositives devinrent hasardeuses Nous étions une armée dans une petite salle , armée qui fut très vite en déroute , vu la chaleur et le manque d'air Malgré tout cela , M. JUNG avec beaucoup de bonne volonté nous parla des abréviations , des tildes (Lorr = Lorraine) , le ductus

Enfin le quatrième atelier choisi fut "les enfants trouvés" par M. CABOURDIN , là encore l'auditoire fut très nombreux . Le conférencier nous montra que ce fait social massif est dû au refus des enfants . Celui-ci motive la contraception , l'avortement et l'infanticide , c'est un phénomène de société . Il y a les enfants assistés mais qui gardent un lien avec la mère ou les

parents , les enfants abandonnés qui sont confiés à une personne chargée de les remettre à une institution ou à des particuliers moyennant finances et enfin les enfants exposés ou trouvés . L'enfant peut être déposé dans un endroit peu fréquenté, cela revient le plus souvent à un infanticide , ou dans un endroit fréquenté (couvent , presbytère , tour) .

L'Espagne et l'Italie étaient plus évoluées que la France , il faut attendre 1670 pour que des oeuvres soient fondées par St Vincent de Paul . En 1791 un décret reconnaît l'existence juridique de l'enfant trouvé qui se nomme désormais : enfant naturel de la Patrie . En 1811 dans chaque arrondissement est créé en hospice avec tourniquet et en 1904 les lois définissent les conditions d'abandon .

Mais il faut remarquer que beaucoup d'enfants sont abandonnés par les femmes qui travaillent ou à cause de la désorganisation de la famille (femmes abandonnées , veuves) . Il ya deux catégories d'enfants abandonnés , les enfants légitimes dont les parents sont très pauvres et les enfants illégitimes dont les mères sont des ouvrières ou des servantes .

Dans le milieu d'accueil , la mortalité est effroyable environ 90 % de ces enfants ne survivent pas . On peut dire que la France a perdu là une partie de ses forces vives .

Pour terminer une participante au congrès , nous révéla que l'on peut trouver des renseignements sur ces enfants pour les divers départements français , aux archives nationales sous la cote F 15-3898 , ceux qui sont concernés par ce problème peuvent tenter leur chance . Bien sûr les déclarations de grossesse (série B des archives départementales) , quand il y en a , sont à consulter .

La journée se termina par une conférence de M. LADAIGUE Docteur d'Etat en Sorbonne qui nous parla "des ancêtres paternels de CHOPIN" avec beaucoup de talent , cette conférence fut agrémentée par des illustrations musicales dues à Mme Odette PIERRON pianiste . Le congrès se clôtura le dimanche matin . Rendez vous dans deux ans à Arras , et dans quatre ans à Bordeaux

A.M. COUPET

SORTIE DANS LA VALLÉE DU DROPT
le 25 juin 1987



AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

QUELQUES QUESTIONS SUR LE CONTENU DE VOTRE BULLETIN
ET SUR LA VIE DE L'A.G.B.

- Quels articles aimeriez-vous lire dans votre Bulletin, autres que ceux faisant l'objet de rubriques habituelles ?
.....
.....
.....
.....
- Aimeriez-vous rédiger de temps en temps un article ? Si oui, préparez-le et adressez-le au siège.
- Accepteriez-vous de dépouiller des registres paroissiaux ?
Si vous avez déjà effectué de tels travaux pour votre propre compte, pouvez-vous nous dire lesquels ?
.....
Accepteriez-vous qu'un double en soit déposé dans notre bibliothèque ?
- Quels documents souhaiteriez-vous pouvoir consulter à la permanence ?
.....
.....
- Accepteriez-vous de nous fournir des réponses aux questions qui nous sont posées en recherchant :
 - aux Archives départementales
 - aux Archives municipales
 - dans les mairies de quel canton ?
 - Dans d'autres départements ?
 - Lesquels ?
- Avez-vous des difficultés pour venir à la permanence ?
Lesquelles ?
- Avez-vous des idées sur les exposés pouvant être faits à l'occasion de nos assemblées informelles ?
.....
Accepteriez-vous d'en faire ?

Veuillez indiquer ici vos nom
et prénoms

Voulez-vous réfléchir et nous donner une réponse à ces diverses questions ?

C'est pour nous la seule façon d'agir en accord avec le plus grand nombre.

Ce sera peut-être pour vous l'occasion de participer à la vie de notre Association d'une manière attrayante et utile pour tous.

Nous vous remercions de nous retourner ce questionnaire au siège ou, mieux de l'y porter ce qui nous donnera l'occasion de bavarder détendus et de donner plus de développement à notre initiative.

Permanence : Souvenez-vous que les permanences ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h.30 à 17 h.30, au siège de l'Association

Il serait souhaitable que les réponses à ce questionnaire soit remis à l'Assemblée Informelle prévue le 24 Septembre 1987 ou soit adressé avant cette date à notre siège. Merci d'avance.

COURS DE GENEALOGIE DE L'UNIVERSITE REGIONALE
DU TEMPS LIBRE DE L'AQUITAINE.

Les premiers cours de Monsieur TOUSSAINT sont prévus

- MERCREDI 30 SEPTEMBRE
- MERCREDI 7 OCTOBRE
- MERCREDI 14 OCTOBRE

à 14 H.30 à l'AMPHITHEATRE DENUGES , ancienne faculté de Médecine - Place de la Victoire à BORDEAUX.

3000 Familles

TRA.

L'ENQUÊTE DES GÉNÉALOGISTES SUR LA MOBILITÉ SOCIALE EN FRANCE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

LES "TRA" A L'USINE

Grâce au travail de tous, notre recherche avance vite et déjà on entrevoit le moment final. Les objectifs, vous les connaissez : étudier la mobilité de la population française pour l'ensemble du territoire, sur presque deux siècles. C'est ce qu'on pourra bientôt amorcer. Entre temps, les nombreuses fiches de mariage récoltées commencent à constituer, à elles seules, une banque de données riche et importante. Ainsi, d'ores et déjà, plusieurs recherches menées sur des questions et des thèmes jadis inabordables sont devenues possibles.

Jusqu'à présent manquait, en France, la possibilité d'étudier les phénomènes sociaux sur la base de la micro observation. C'est un problème bien connu, et pas seulement des démographes ou des historiens mais aussi des sociologues, des économistes et bien d'autres. Un cas typique est celui des recherches sur la formation des populations ouvrières des grandes villes, sur les phénomènes spécifiques de mobilité qui se sont joués autour de ces groupes sociaux. Pour étudier de tels phénomènes on ne pouvait se baser que sur les grandes séries de données. Il était donc impossible d'observer les dynamiques réelles de ces groupes, d'analyser, par exemple, leur renouvellement tout comme la mobilité individuelle, notamment les changements de position professionnelle entre pères et enfants. Ceci surtout parce que le manque de renseignements d'état civil, ainsi que les difficultés d'accès et d'utilisation des listes nominatives de recensement rendait plus difficile la récolte d'une série de cas individuels suffisamment importante pour être significative.

Jusqu'à maintenant, historiens et sociologues ont presque toujours choisi d'étudier ces phénomènes par induction. Par exemple, en analysant les variations dans le temps des stratifications professionnelles d'une ville ou d'une société, on construisait des hypothèses sur les taux de mobilité de chaque groupe social, sur les possibilités des enfants d'un groupe 'A d'accéder aux positions professionnelles 'B, 'C, et ainsi de suite.

Un tel procédé permet d'apprécier les variations d'ensemble et les mouvements macroscopiques d'une société, mais il empêche toute analyse plus fine des dynamiques sociales réelles. Supposons, pour être plus explicite, que, dans une ville donnée on enregistre, à un moment précis, 40 % de professions "ouvrières", 20 % de cadres et d'employés, 10 % de cadres supérieurs ; et que, vingt ans plus tard, la répartition soit, pour les mêmes catégories, de 30 %, 25 %, 15 %. La première observation qu'on pourrait faire à partir de tels chiffres, est que les cadres supérieurs, tout comme les employés, ont sensiblement augmentés. En deuxième lieu, qu'il y a eu un processus de mobilité sociale et professionnelle évident. Mais, de là à pouvoir dire de quel type de processus il s'agit et grâce à quels mécanismes il s'est concrétisé, le seuil à franchir est énorme. En effet, en utilisant les seules données agrégées, on peut difficilement savoir si les 5 % supplémentaires enregistrés parmi les employés et les cadres supérieurs sont tous des enfants d'ouvriers. Bien sûr la démographie joue son rôle : on connaît les effets -tout au moins pour les sociétés occidentales contemporaines- de la fécondité différentielle. En

données précieuses à la fois pour la quantité et la qualité des informations enregistrées. Les fiches nous donnent, pour chaque individu :

- Nom et profession.
- Date et lieu de naissance.
- Domicile et éventuels changements survenus pendant la période de présence dans l'usine.
- Etat civil et nombre éventuel d'enfants.
- Informations sur les lieux de travail et sur les qualifications professionnelles avant l'embauche.
- Date de l'embauche chez Renault.
- Qualification, atelier d'affectation, paye.
- Tous les changements de catégorie, d'atelier et/ou de salaire.
- Date de sortie et motivations (assez détaillées).
- Observations sur les capacités de travail et même, dans certains cas, sur le comportement vis-à-vis des collègues ou des chefs, etc.
- Dates des éventuelles réembauches.

Plus de 2000 fiches d'ouvriers de patronyme "TRA" sont ainsi enregistrées, dont 670 ont travaillé dans la période choisie pour cette analyse (1920-1930). Parmi eux, on trouve beaucoup de noms connus : des Tranchant, des Travers, des Tramcourt, etc. Mais aussi une multitude impressionnante de noms étrangers : Traskewsky, Tramboukis, Trambitzky, Tragni...

Encore une fois, on peut donc dire que cet échantillon donne une image fidèle de la réalité. Dans ce cas il s'agit de la composition sociale d'une usine mécanique des années 1920 : une "réalité" ouvrière extrêmement variée, diversifiée par la provenance géographique, par l'ancienneté d'établissement dans la région, et par la stabilité professionnelle. Observons par exemple les origines : plus de 40 % des ouvriers sont nés à l'étranger. Ils proviennent en grande partie des pays de l'Est : Russie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, etc. Mais on trouve aussi des groupes importants d'Italiens ou d'immigrés des proches colonies françaises (Algériens, Tunisiens, Marocains..). Les ouvriers de nationalité française, quant à eux, forment 60 % de l'échantillon mais 20 % seulement sont nés en région parisienne.

Ces premières données montrent déjà assez bien, comment, même dans un secteur de pointe comme celui de la mécanique, la force de travail employée était extrêmement récente ; elle ne correspondait pas du tout à l'image stéréotypée qui nous est souvent proposée d'une classe ouvrière héréditaire et fortement enracinée dans les villes industrielles, dès la fin du XIXe siècle. Et ce portrait contrasté se complique ultérieurement si l'on considère des variables simples comme les temps de permanence en usine : environs 60 % des ouvriers restent chez Renault moins d'un an et 10 % seulement dépassent les 5 ans d'activité continue.

Bien entendu les données sont encore partielles. Ce qui devient passionnant est de suivre, maintenant, les parcours de ce groupe d'ouvriers au-delà de l'usine et sur un laps de temps plus large.

Que sont devenus tous ces individus ? Ont-ils continué leur parcours uniquement dans le cadre ouvrier en passant d'une usine à l'autre, ou bien ont-ils été capables d'améliorer leur position professionnelle ? Paris leur a-t-il donné des opportunités réelles ? Que sont devenus leurs fils ?

Les données "TRA" déjà engrangées au Laboratoire de Démographie historique nous fourniront les réponses à toutes ces questions et à bien d'autres. Dès la fin du mois d'octobre, quand la saisie de l'échantillon d'ouvriers de chez Renault sera terminée, ce premier fichier sera automatiquement relié aux familles déjà reconstituées et on pourra

ainsi voir se dessiner -pour la plupart des cas- une carte ponctuelle des parcours qui se tissent autour d'un groupe social spécifique.

Pour la première fois en France, on pourra ainsi analyser en partant d'un échantillon ouvrier non seulement le "turn-over" et les carrières internes à l'usine, mais aussi :

- la mobilité professionnelle observée sur l'ensemble du cycle de vie de chaque individu.
- les diverses formes de mobilité inter-générationnelle (situation des pères comparée à celle de leurs fils), ainsi que les parcours sociaux exprimés globalement par les familles.
- les provenances et les parcours géographiques internes à la région parisienne d'au moins trois générations familiales, ainsi que leurs comportements démographiques dans le temps.

L'importance d'une telle étude est claire. Elle nous permettra d'établir quel a été le rôle réel de ce groupe social dans la construction et la transformation de la réalité sociale parisienne. De comprendre, en même temps, si les aspirations et les demandes des immigrants d'hier ont formé et déterminé les comportements des employés et des cadres d'aujourd'hui. Ce qui permettra aussi, évidemment, de mieux saisir le rôle de l'immigration (étrangère mais aussi et surtout l'immigration locale) ; et de comprendre, notamment, le poids de la province dans les dynamiques sociales de la capitale.

Maurizio GRIBAUDI

Notre Enquête

Nous connaissons bien l'histoire politique de la France contemporaine. Les recherches des historiens n'apporteront plus là-dessus de grandes révélations.

Nous connaissons assez bien l'histoire économique des XIXe et XXe siècles : les grands bouleversements technologiques : la machine à vapeur, le chemin de fer, l'électricité, l'automobile, l'aviation, les télécommunications. Tout cela a fait l'objet d'études minutieuses et ce n'est pas non plus dans ce domaine là que l'histoire progressera.

Par contre, nous mesurons beaucoup moins bien les changements que ces nouvelles technologies ont provoqué dans la société, dans nos modes de vie et dans nos systèmes de valeurs. Les termes de "classe ouvrière", de "paysannerie", de "bourgeoisie" sont encore chargés d'idéologie. Les historiens ont consacré tous leurs efforts à "la lutte des classes" ; ils restent incapables d'expliquer avec précision d'où est sortie la classe ouvrière, comment se sont constituées les classes moyennes, s'il y a eu ou non renouvellement des élites. Pourtant, ces questions ont une grande importance pour la société d'aujourd'hui et pour celle de demain. Vivons-nous dans une société "ouverte", où la chance et le mérite individuel permettraient de brillantes réussites, ou dans une société bloquée où le destin de chaque enfant serait prédéterminé par son milieu d'origine.

Quelques sociologues (R. Boudon, P. Bourdieu, C. Thélot) ont essayé de faire un peu de lumière là-dessus pour la société contemporaine. Quelques historiens ont entrepris, pour celle du XIXe siècle, des études de portée locale ou régionale, mais leurs conclusions sont divergentes. Le temps est venu maintenant de raisonner à l'échelle de la France entière.

Telle est l'ambition de l'enquête des 3000 Familles. Notre hypothèse de départ est que les Français d'aujourd'hui ne descendent que d'une minorité de Français d'autrefois, c'est pourquoi nous travaillons sur un échantillon représentatif de généalogies descendantes.

Jacques DUPAQUIER

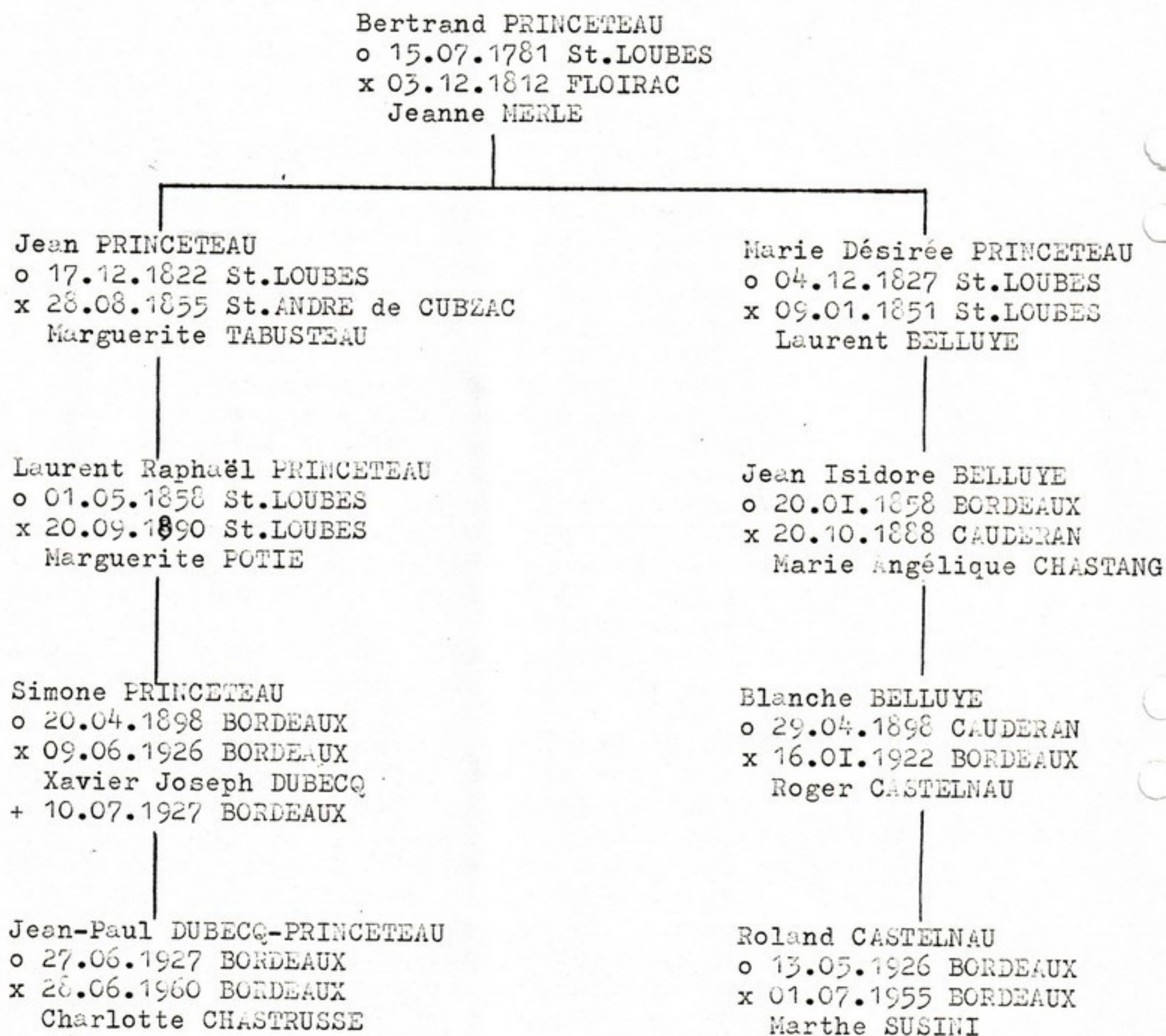
QUELQUES PARTICULARITES DE BORDEAUX
ET DU BORDELAIS

- ACAPTE, CAPTE, ARRIERE-CAPTE: mots usités surtout dans la Guyenne et une partie du Languedoc; droit seigneurial de mutation
- ACAZER, ACAZEMENT: Termes particuliers aux coutumes de BORDEAUX et de BAYONNE, synonymes d'acenser, d'acensement, action de donner à cens.
- BRASSIER: Nom donné, en Guyenne, aux paysans n'apportant d'autre moyen de travail que leurs bras ou ne cultivant que des denrées pour lesquelles des bras suffisaient par opposition à ceux qui possédaient des bestiaux ou qui travaillaient avec des bestiaux. On appelait brasserie la ferme ou exploitation donnée à un bras-sier.
- COMPTABLIE: Droit de traite particulier à BORDEAUX et à sa sénéchaussée ainsi nommé du comptable chargé de le percevoir. S'appliquait sur les marchandises exportées ou importées pour le compte d'un français ou d'un étranger, sauf exceptions.
- CONVOI DE BORDEAUX: Droit levé à BORDEAUX sur les vins et eaux-de-vie exportés par eau et venant de ce que, primitivement, les bourgeois et marchands de BORDEAUX s'imposaient pour les frais d'une escorte destinée à garantir la sécurité de ces expéditions: le droit avait subsisté depuis que la cause n'en existait plus. Il y avait aussi des bureaux de perception du convoi à LIBOURNE, BOURG, BLAYE, LA TESTE DE BUCH, LANGON. Le convoi avait bien des traits communs avec la comptable. Il se prélevait à l'entrée sur les vins, les prune, le miel et le sel; à la sortie sur les mêmes denrées et en outre sur les châtaignes, les noix, le résine et la cire.
- ESPORLE, EXPORLE: Nom donné en Guyenne à un droit de mutation dû par le tenancier à chaque mutation de seigneur ou de ténancier. Il était très modique: 2 sols ou même quelques deniers.
- JURATS: Officiers municipaux de la ville de BORDEAUX et de presque toutes les villes du Bordelais. Egalement de DAX et de PAU.
- LODS et VENTES: Droit dû au seigneur en cas de mutation d'un héritage tenu à cens envers lui par vente ou acte équivalent. C'était en général 1/8ème dans la région de BORDEAUX.
- PRIXFAITEUR: Mot très usité dans le Sud-Ouest, désignait des cultivateurs se chargeant, moyennant un prix fait d'avance, de la culture et de la récolte d'une terre et particulièrement de vignes, genre de bien pour lequel le métayage n'était que très exceptionnel.
- QUILLAGE: Droit perçu en Bretagne et en Guyenne sur les vaisseaux marchands y entrant pour la première fois. En Bretagne c'était une partie des droits de ports et de havres. En Guyenne il était de 3 livres 4 sols par navire quelle que fut la contenance.
- RECAPTE: Droit seigneurial dû à raison de mutation, surtout usité en Languedoc et en Guyenne, la récapte était un droit dû à la mutation du seigneur et l'acapte un droit dû à la mutation du censitaire, aussi par décès.

(Extraits du Dictionnaire des Institutions de la France XVIIème et XVIIIème siècles. Cet ouvrage est à votre disposition à la Bibliothèque de l'Association, pensez-y!)

NOUS SOMMES TOUS COUSINS...

Un jour de printemps 1983, au cours d'une réunion fort sympathique des " TRA... ", chez Mr. Desrentes au bord du Bassin d'Arcachon, Charlotte DUBECQ et Mathy CASTELNAU se sont trouvées cousines, par alliance. En effet, leurs maris, le professeur Jean-Paul DUBECQ et Roland CASTELNAU ont leurs trisaïeux communs :



Nous remercions Mme CASTELNAU d'avoir repris la rubrique "Nous sommes tous cousins" et nous incitons nos adhérents à poursuivre les recherches dans cette voie et à venir consulter les fichiers existants au Siège, rue Paul Bert.

SAVEZ-VOUS QUE ?

Les Archives départementales de la Gironde détiennent un fonds important de minutes notariales dans lequel nous sommes fréquemment amenés à faire des recherches.

Nous avons aussi l'occasion de procéder de la même manière dans les dépôts des départements voisins.

Et il semble intéressant de savoir que bien des archives notariales ne sont pas restées dans leur département d'origine

De même, en Gironde se trouvent des minutes intéressantes :

| | |
|-----------------------|--|
| <u>DORDOGNE</u> | Minzac, Me Delhourme (Jean), 1787-1831 Juridiction de Villefranche de Lonchap (Mourgon), 1705-1724 |
| <u>GERS</u> | Gensac, Me Vernadet (de), 1703-1707 Monguilhem, Me Delaut, 1610-1632 Condom, Me Rizon (Bernard de), 1650-1674 |
| <u>LANDES</u> | Biscarrosse, Me Descot, 1566-1582 |
| <u>LOT</u> | Betaille, Me Costa (Jean de), 1532-1552 |
| <u>LOT-ET-GARONNE</u> | Castelnau-sur-Guipie, Me Mourdreneau, 1571-1574 Duras, Me Peineau, 1611-1612 Me Peynaud, 1588-1673 Registre d'audiences du Duché, 1700-1705 Lubans, Me Lafonta, 1750-1774 Puymiclan, Me Costa (de), 1634-1636 Tombeboeuf, Me Costa (de), 1578-1594 |
| <u>HAUTE-VIENNE</u> | Limoges, Me Tixier (Barthélémy), 1505-1512 Nantiat, Me Texier (Pierre), 1497-1500 |

Pierre DUPOUY

TRANSCRIPTIONS DES ACTES PAROISSIAUX

Depuis notre bulletin n°10, de nouvelles années de transcriptions ont été effectuées et de nouvelles communes entreprises.

Voici la liste actualisée au 30/08/87 .

| | | | |
|------------------------------|--------------|---------------------------|-------------|
| <u>ANDERNOS</u> | • 1790-1787 | <u>LESTIAC</u> | • |
| <u>AMBARES et LAGRAVE</u> | | <u>MACAU</u> | • 1788-1745 |
| Ntre Dame | • 1792-1760 | <u>MARTILLAC</u> | • 1792-1750 |
| St Pierre | • 1792-1764 | <u>MOMBRIER</u> | • 1791-1787 |
| <u>BAIGNEAUX</u> | • 1792-1720 | <u>MOULIETS et V</u> | • 1792-1774 |
| <u>BASSENS</u> N.M.D. | • 1793-an XI | <u>NAUJAN et P</u> | • 1792-1789 |
| | • 1792-1742 | <u>PLASSAC</u> | • 1792-1777 |
| <u>BAYON</u> | • 1729-1650 | <u>PRECHAC</u> | |
| <u>BIRAC</u> | • 1792-1740 | St Martin d' Insos | • 1792-1786 |
| <u>BLASIMON</u> | | <u>PUJOLS</u> | • 1792-1790 |
| St Nicolas | • 1792-1762 | <u>QUINSAC</u> | • 1792-1756 |
| St Martin de Pils | • 1792-1756 | <u>RAUZAN</u> | • 1792-1776 |
| St M " de Laveyrie | • 1792-1746 | <u>RIONS</u> | • 1792-1786 |
| <u>BOURG/GIRONDE</u> | | <u>ST AUBIN de B</u> | • 1792-1758 |
| Psse St Giron | • 1793-1764 | <u>ST FELIX de F</u> | • 1792-1758 |
| | • 1740-1716 | <u>ST LOUBES</u> | • 1792-1681 |
| <u>BUDOS</u> | • 1792-1767 | trou de 1699 à 1695 | |
| <u>CASTELVIEL</u> | • 1793-1701 | de 1681 à 1675 | |
| <u>CASTILLON la B</u> | • | <u>ST MACAIRE</u> | • 1792-1708 |
| <u>CENAC</u> | • 1792-1774 | <u>ST MAGNE de B</u> | • 1791-1769 |
| <u>CESTAS</u> | • 1790-1755 | trou de 1786 au 20/3/88 | |
| <u>FLAUJAGUES</u> | • 1792-1694 | <u>ST MAGNE de C</u> | • 1792-1787 |
| <u>FRONTENAC</u> | • 1792-1758 | <u>ST MARTIAL</u> | • 1792-1696 |
| <u>GENISSAC</u> | • 1792-1755 | trou du 12/1737 au 1/1725 | |
| trou de 1783 à 1780 | | <u>ST ROMAIN la V</u> | • 1792-1786 |
| <u>HOSTENS</u> | • 1792-1750 | <u>ST SULPICE et C</u> | • 1792-1786 |
| trou du 15/2/1772 au 25/9/65 | | <u>ST SULPICE de P</u> | • |
| <u>HOURTIN</u> | • 1792-1764 | <u>STe TERRE</u> | • 1792-1790 |
| <u>HURE</u> | • 1792-1742 | <u>SALLES</u> | • 1784-1779 |
| <u>JUGAZAN</u> | • 1792-1750 | <u>LA SAUVE</u> | • 1792-1758 |
| <u>LABREDE</u> | • 1792-1760 | <u>TARGON</u> | • 1792-1762 |
| <u>LANTON</u> | • 1790-1747 | <u>VERTHEUIL</u> | • |
| | | <u>YVRAC</u> | • 1792-1737 |

De même, en juillet 85 (bulletin n°4), nous avons publié la liste des communes "entamées" ainsi que le nom des adhérents travaillant sur les registres.

Aujourd'hui, il y a lieu d'ajouter :

| | | | |
|-----------------|---------------|-------------------|-------------------------------|
| Baigneaux - | Mme GUILHON | St Macaire - | Mr CHAROV aidé par Mme SEGUIN |
| Birac - | Mme LAYRIS | | Mme COUPET, Mrs BONNEVAL, |
| Flaujagues | Mr LHERM | | DUPOUY, GUEZENNEC et LHERM |
| St Sulpice et C | | St Magne de B - | Mr MALHERBE |
| Génissac - | Mr LAVAT | St Magne de C - | Mr DESCAZEUX |
| Hourtin - | Mme SAUZET | St Martial - | Mr COUPET |
| Labrède - | Mme FUSCHER | St Romain la V - | Mme CASTELNAU |
| Lanton - | Mr DURAND | St Sulpice de P - | Mr MONVILLE |
| Lestiac - | Mme AGUESSE | Salles - | Mme DUMON |
| Martillac - | Mme LALLEMAND | Targon - | Mr RIVIERE |
| Mombrier - | Mme MASSE | Vertheuil - | Mme POITEVIN |
| St Félix de F | Mme DUZON | | |

Que ces nouveaux "transcripteurs bénévoles" soient les bienvenus parmi nous et remerciés sincèrement. Avec eux, l'enthousiasme et la volonté de l'équipe ne peuvent être que renforcés.

D'autre part, nous tenons à souligner quelques faits intéressants nos travaux.

a) BAYON : les actes de la commune de Bayon ont été manuscrits par Mr GEORGET, adjoint au maire, qui a mis son immense travail à la disposition de l'A.G.B, afin de mettre les b.m.s sur tableaux. Qu'il en soit ici remercié.

b) VERTHEUIL : Mme POITEVIN travaille sur fiches directement à la mairie.

c) BOURG sur Gironde : les "Amis du vieux Bourg" adhérents A.G.B, viennent de créer une section généalogie. Une équipe enthousiaste et laborieuse constituée par Mme DEROUINEAU, a entrepris la transcription de la commune. Mme SEGUIN et Mr BONNEVAL se sont joints à eux.

d) LORMONT : Mr SOUQUE, président des "Amis du vieux Lormont" serait très heureux d'aider et de recevoir les membres de l'A.G.B, intéressés par les registres d'état civil et paroissiaux de la ville de Lormont.

En septembre, le classement des fiches établies de 1609 à 1930 sera terminé (les XVII et XVIII sont déjà classées par ordre alphabétique, des familles et des individus).

Il sera donc possible de joindre l'utile à l'agréable. Les huit salles du musée, situé place du 8 mai 1945 dans le vieux Lormont, se visitent gratuitement, tous les matins de 9 à 12h (le dimanche de 10 à 12h) les mercredi de 14 à 18h et les samedis de 15 à 18h. Pour les groupes (6 à 30 pers) pendant ou en dehors des horaires d'ouvertures prendre rendez-vous au :

au 56.32.31.53 ou au 56.32.15.14

COMMUNES TRANSCRITES AVEC LEUR CANTON ET LEUR ARRONDISSEMENT
CORRESPONDANTS. Numéros INSEE de la commune , du canton .

| | | |
|----------------------------|---------------------------------|-------------------|
| 005 ANDERNOS | Canton d'Audenge (02) | Arret de Bordeaux |
| 229 LANTON | " " | " " |
| 053 BIRAC | Canton de Bazas (04) | Arret de Langon |
| 042 BELIET | Canton de Belin-Beliet (05) | Arret de Bordeaux |
| 498 SALLES | " " " " | " " " |
| 436 ST MAGNE DE BELIN | " " " | " " " |
| 262 MACAU | Canton de Blanquefort (06) | Arret de Bordeaux |
| 325 PLASSAC | Canton de Blaye (07) | Arret de Bordeaux |
| 035 BAYON | Canton de Bourg (15) | Arret de Blaye |
| 067 BOURG/GIRONDE | " " " | " " |
| 285 MOMBRIER | " " " | " " |
| 185 GENISSAC | Canton de Branne (16) | Arret de Libourne |
| 209 JUGAZAN | " " | " " |
| 301 NAUJAN et POSTIAC | " " | " " |
| 374 ST AUBIN de BRANNE | " " | " " |
| 241 LESTIAC | Canton de Cadillac (17) | Arret de Bordeaux |
| 355 RIONS | " " | " " |
| 003 AMBARES et LAGRAVE | Canton de Carbon-Blanc (19) | Arret de Bordeaux |
| 433 ST LOUBES | " " " " | " " " |
| 483 ST SULPICE et CAMEYRAC | " " " " | " " " |
| 108 CASTILLON la BATAILLE | Canton de Castillon la B (21) | arret de Libourne |
| 437 ST MAGNE de CASTILLON | " " " " | " " |
| 485 STE TERRE | | |
| 118 CENAC | Canton de Créon (23) | arret de Bordeaux |
| 349 QUINSAC | " " " " | " " |
| 505 LA SAUVE | " " " " | " " |

/.../

| | | |
|-----------------------------|--|-------------------------|
| 470 ST ROMAIN la VIRVEE | Canton de Fronsac (24) | Arret de Libourne |
| 213 LABREDE | Canton de Labrède (27) | Arret de Bordeaux |
| 274 MARTILLAC | " " | " " |
| 545 VERTHEUIL | Canton de Pauillac (33) | Arret de Lesparre Médoc |
| 076 BUDOS | Canton de Podensac (36) | Arret de Bordeaux |
| 168 FLAUJAGUES | Canton de Pujols (37) | Arret de Libourne |
| 296 MOULIETS et VILLEMARTIN | " " | " " |
| 344 PUJOLS | " " | " " |
| 350 RAUZAN | " " | " " |
| 488 ST VINCENT de PERTIGNAS | " " | " " |
| 204 HURE | Canton de la Réole (38) | Arret de Langon |
| 203 HOURTIN | Canton de St Laurent et Bernon (42) | arret de Lesparre M |
| 435 ST MACAIRE | Canton de St Macaire (43) | Arret de Langon |
| 440 ST MARTIAL | " " | " " |
| 202 HOSTENS | Canton St Symphorien (45) | Arret de Langon |
| 310 ORIGNE | " " | " " |
| 057 BLASIMON | Canton de Sauveterre de Guyenne (47) | Arret de Langon |
| 105 CASTELVIEL | " " | " " |
| 399 ST FELIX de FONCAUDE | " " | " " |
| 482 ST SULPICE de POMMIERS | " " | " " |
| 419 ST HILAIRE du BOIS | " " | " " |
| 175 FRONTENAC | Canton de Targon (48) | Arret de Langon |
| 025 BAIGNEAUX | " " | " " |
| 523 TARGON | " " | " " |
| 336 PRECHAC | Canton de Villandraut (50) | Arret de Langon |
| 554 YVRAC | Canton de Cenon (55) | Arret de Bordeaux |
| 122 CESTAS | Canton de Gradignan (59) | Arret de Bordeaux |
| 032 BASSENS | Canton de Lormont (60) | arret de Bordeaux |